

Le mardi, 19 avril 2023

OBJET : Projet Parc éolien Pierre-De Saurel sur le territoire de la municipalité régionale de comté Pierre-De Saurel.

Retour sur la saison 2022 et planification de la saison 2023

Tôt au printemps 2022, tous les exploitants et/ou les propriétaires des parcelles affectées par la construction des éoliennes réalisées en 2015 ont été rencontrés pour planifier les meilleures actions pour remettre en état les parcelles de terre. Chaque exploitant et propriétaire ont accepté les travaux à exécuter.

En début, de saison tout était en place pour la réalisation des travaux. Par contre, en cours de saison, certains producteurs ont dû changer quelques planifications, en raison de temps, d'argent et de problématique non prévus.

Voici le résumé des sites à observer. Les détails des suivis agronomiques par exploitant sont joints à ce document.

Les éoliennes Ps 1-2-3 devaient être semées en engrais vert de pleine saison. Lors du semis des engrais verts, le producteur avait une problématique de levée de sa culture de soya. Il craignait de ne pas pouvoir remplir son engagement de vente de grain à la fin de l'année. Il a donc refusé de semer un engrais vert (sorgho) sur les sites des éoliennes ps1-2 pour se garantir un volume minimal de rendement de soya. Par contre, il a accepté de faire le semis d'engrais vert sur la parcelle Ps3, car le champ de soya était déjà très affecté par le problème de la levée.

Finalement, on a pu remarquer que le soya autour de la ps 1-2 a donné un très bon rendement. La légère baisse de rendement semble provenir du zigzag du semoir autour de l'éolienne, mais

que la structure du sol semble adéquate. Autour de l'éolienne PS3 un sorgho a été semé le 1er juillet 2022 avec ajout d'azote, suivi d'une fauche et d'un sous-solage, 5 à 6 semaines suivant le semis. Un passage de chisel a été réalisé à la fin de la saison pour éliminer la masse trop dense des résidus de sorgho.

Pour les éoliennes Ps5-6-7-8, un semis d'engrais vert de pleine saison (sorgho et vesce) a été réalisé le 1er juillet 2022, comme convenu. Suivi d'une fauche et d'un sous-solage, 5 à 6 semaines suivant le semis. Étant en culture biologique aucune source d'engrais n'a été ajoutée.

On a pu remarquer qu'au-delà de la zone de construction, le passage de la niveleuse de l'année précédente a eu un effet direct sur les rendements des cultures. Nous menant à l'idée que chaque petite intervention peut nuire aux rendements de ces cultures biologiques qui n'ont aucune aide extérieure pour donner de bons rendements. Ce qui nous mène à douter de l'amélioration complète dans un court ou moyen terme.

Pour les éoliennes Ps9-10, un semis d'engrais vert de pleine saison (sorgho+32%) a été réalisé le 1er juillet 2022, comme convenu. Suivi d'une fauche et d'un sous-solage, 5 à 6 semaines suivant le semis. Aucun travail de sol n'a été réalisé à la fin de la saison sur la ps10 et un labour sur la ps9 (labour n'était pas prévu). La hauteur du sorgho était très variable selon les secteurs de la parcelle.

Pour les éoliennes, PS11-12, en début de saison, une planification de nivellement, de sous-solage et semis d'engrais vert a été discuté et accepté par les nouveaux exploitants, mais en cours de saison, ils n'ont pas réalisé travaux demandés (en accord avec les propriétaires). Donc, un semis de maïs en culture conventionnelle a été réalisé et selon les rendements de l'exploitant, les résultats étaient très bons.

Pour l'éolienne PS12, le long du chemin d'accès, en début de saison, il avait été planifier de sous-soler et de mettre un engrais vers après les récoltes, mais en cours de saison, les exploitants n'ont pas réalisé les travaux. Donc, aucun travail n'a été réalisé, mais en culture conventionnelle, le maïs a donné de très bons rendements. Suite au nivellement réalisé à l'automne 2021, il reste certaines lacunes d'égouttement des parcelles près du chemin d'accès de l'éolienne.

Pour la ps 4, nous avons planifié de transformer la partie problématique (le long du cours d'eau, créant 4 petites parcelles) en bande riveraine. Suite au changement d'exploitant en 2022, le propriétaire a demandé de cultiver cette parcelle pour voir sa capacité de rendement en culture conventionnel. Finalement, le maïs a donné un bon rendement.

Pour l'ancien stationnement, en début de saison, il avait été discuté que le champ serait semé en blé de printemps pour pouvoir faire des travaux de sous-solage et d'engrais vert à la fin de la saison. Le propriétaire avait même l'intention de drainer ce champ. Après la récolte du blé, une autre discussion avec l'exploitant a été réalisée pour récapituler les prochaines étapes des travaux à faire. L'exploitant était en cours de processus pour faire tous ces travaux. Finalement, en fin de saison, aucun travail n'a été réalisé. Une application de MRF a été réalisée suivie d'un passage de chisel. Selon l'exploitant, il y a eu une perte de rendement d'environ 3t/ha pour le blé.

Tous les propriétaires auront un dédommagement des pertes de cultures. Certains propriétaires seront dédommagés pour les travaux additionnels qui ont effectués. Des forfaitaires ont aussi été engagés pour la réalisation de la préparation de terrain du semis, le semis de sorgho, le fauchage et passage de sous-soleuse.

Plan d'action 2023 :

En 2023, les parcelles qui ont fait tous les travaux d'amélioration adéquats et qui semblent être sur la bonne voie seront cultivées normalement et observées en cours de saison par les agronomes du club conseil les Patriotes. Les parcelles des éoliennes Ps1-2-3-4-9-10-12 seront cultivées normalement en 2023.

Les parcelles Ps-5-6-7-8 (parcelles biologiques) : nous planifions une culture de blé, une application de lisier de porcs, d'un sous-solage et un semis d'engrais pour améliorer le plus

possible ces parcelles qui sont beaucoup plus difficiles à rétablir par le fait qu'il n'y a pas d'engrais minéral.

Les parcelles d'amélioration des ps11 et le Stationnement ne seront pas cultivés en 2023. Les travaux de nivellement suivi de sous-solage devront être réalisés à l'été, suivi d'un semis d'engrais vert de pleine saison.

Dans la limite du possible, nous aimerions tenter un essai de travail de sous-solage avec une draineuse (potentiel d'essai en 2023) pour pouvoir décompacter à plus de 50 cm (zone où il y a une couche de compaction) dans l'ancien Stationnement.

Encore une fois, les propriétaires seront dédommagés pour les travaux demandés et les pertes de rendement occasionné par la construction des éoliennes.

À la fin de l'année 2023, on pourra établir si nous devons prolonger les travaux d'amélioration des parcelles en 2024.

Suivi agronomique Parc éolien Pierre-De Saurel

PS	Cultures			Réalisé en 2021			Réalisé en 2022			Interventions planifiées en 2023		
	2021	2022	2023	Nivellement 2021	Sous-solage 2021	Engrais vert 2021	Nivellement 2022	Sous-solage 2022	Engrais vert 2022	Nivellement 2023	Sous-solage 2023	Engrais vert ou culture 2023
1-2-3	Blé	Soya	Maïs grain	X	X			3-X	3-Sorgho (1-2 cultivé en soya)			Observation Maïs
4	Soya trans	Maïs grain	Maïs grain						Cultivé en maïs			Observation Maïs grain
5-6-7	Blé bio (maïs)	soya	Blé de printemps	X	X	X		X	Sorgho+vesce		Au besoin	Céréales+ EV + lisier
8	Blé bio	Maïs bio	Blé de printemps	X	X	X		X	Sorgho+vesce		Au besoin	Céréales+ EV + lisier
9	Soya	Maïs	Maïs grain	X	X			X	Sorgho			Observation Maïs grain
10	Soya	Maïs	Maïs grain	X	X	X		X	Sorgho			Observation Maïs grain
11	Soya transition	Maïs	Maïs grain-rien dans la parcelle d'amélioration						Cultivé en maïs	X	X	Non cultivé- Semis engrais vert (reste du champ Maïs grain)
12 ch	Mais et soya	Maïs	Soya et maïs	X	X				Cultivé en maïs	X	Au besoin	Observation Maïs et Soya
12	Soya transition	Maïs	Maïs grain						Cultivé en maïs		Au besoin	Observation Maïs grain
Stationnement de roulottes et poste de sectionnement	Soya transition	Blé	Maïs grain-rien dans la parcelle d'amélioration						Cultivé en blé (pas de EV)	X	X	Non cultivé- Semis engrais vert (reste du champ Maïs grain)

¹Tableau des améliorations réalisées et planifiées

Signé à

Massueville

En date du

19 avril 2023



Joëlle Blouin, agronome



Yanick Léveillé, directeur général



Observations agronomiques 2022

PS01-PS02-PS03

Club Conseil Les Patriotes

Observations agronomiques pour l'éolienne PS-01



Photo de drone de la PS01 (04 août 2022) – OPSIS, Solutions Écoénergétiques

➤ Observations et commentaires suite aux différentes visites durant la saison

Le champ autour de la PS01 a été semé en soya cette année (pas de zone non semée contrairement aux années précédentes).

En début de saison, le soya était très beau (photo 3). La zone habituellement problématique s'est très bien comportée cette année. Il n'y a pas eu d'accumulation d'eau malgré un printemps frais et pluvieux. Ceci peut s'expliquer par l'efficacité des travaux de sol, nivelage et sous-solage, réalisés l'année passée, en 2021 (voir photos 1-2).

En 2021, il a été recommandé de semer du sorgho dans la section autour de l'éolienne. Mais pour diverses raisons, le producteur a choisi de ne pas le faire en 2022. Donc il a été décidé que le producteur sèmerait du sorgho l'année suivante, en 2023, si le rendement dans le soya démontrait encore une baisse dans la zone problématique autour de l'éolienne.

En fin de saison, les plants de soya étaient plus courts autour de la PS01 mais la différence de rendement était minime (baisse de rendement autour de 5%). La baisse de rendement semble être reliée au déplacement du semoir autour de la base de gravier de l'éolienne (zigzag) et non de la structure du sol ou du nivellement de celui-ci. Le rendement était représentatif de l'ensemble du champ dès qu'on s'éloigne de la base de gravier.

Dans cette zone les mauvaises herbes étaient faiblement présentes.



Photo 1 - Soya autour de la PS01 (31 mai 2022) – Pas d'accumulation d'eau



Photo 2 - Soya autour de la PS01 (31 mai 2022) – Pas d'accumulation d'eau



Photo 3 - Soya autour de la PS01 (20 juin 2022) entre les stades V1-V2 (1^{er} et 2^e trifoliée déroulé)



Photo 4 - Soya proche de la PS01 (04 juillet 2022) en cours de saison



Photo 5 - Soya autour de la PS01 (04 juillet 2022) en cours de saison



Photo 6 - Soya autour de la PS01 (04 juillet 2022) en cours de saison

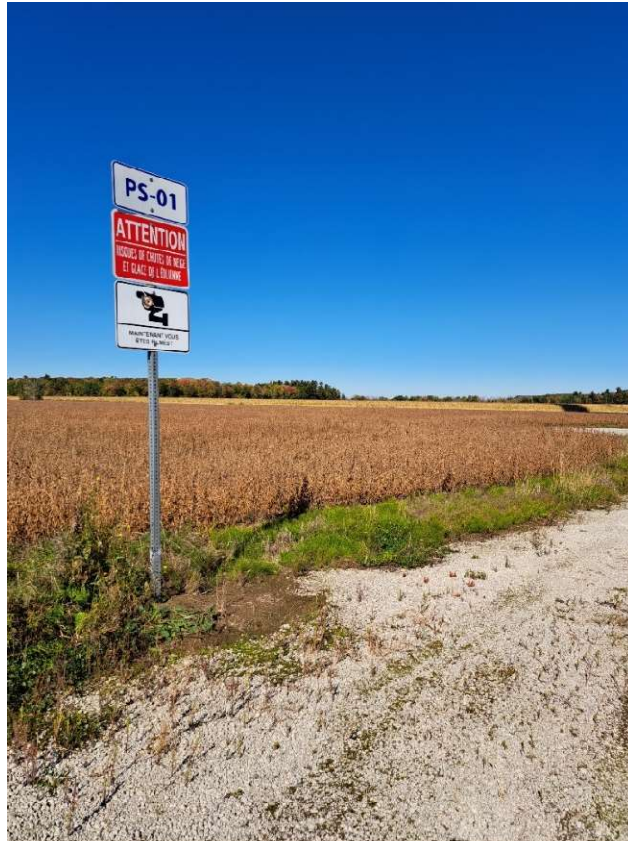


Photo 7 - Soya autour de la PS01 (30 septembre 2022) proche de la récolte



Photo 8 - Soya autour de la PS01 (30 septembre 2022) proche de la récolte

Historique

2016 Construction, soya

2017 Blé

2018 Soya

2019 Maïs

2020 Soya

2021 Blé

2022 Soya

2023 Sorgho autour de la PS1 suivant rendement 2022

Travail du sol effectué :

2016 Labour

2017 Labour

2018 Labour

2019 Labour

2020 Labour

2021 Drainage, nivellement et sous-solage

2022 Chisel

Dédommagement 2022 : **Un dédommagement monétaire a été effectué au propriétaire de la parcelle pour la perte de rendement.**

Observations agronomiques pour l'éolienne PS-02



Photo de drone de la PS02 (04 août 2022) – OPSIS, Solutions Écoénergétiques

➤ Observations et commentaires suite aux différentes visites durant la saison

Le champ autour de la PS02 a été semé en soya cette année (pas de zone non semée contrairement aux années précédentes).

En début de saison, le soya était très beau (photos 2 et 3). La zone habituellement problématique s'est très bien comportée cette année. Il n'y a pas eu d'accumulation d'eau malgré un printemps frais et pluvieux. Ceci peut s'expliquer par l'efficacité des travaux de sol, nivelage et sous-solage, réalisés l'année passée, en 2021 (voir photo 1)

En 2021, il a été recommandé de semer du sorgho dans la section autour de l'éolienne. Mais pour diverses raisons le producteur a choisi de ne pas le faire cette année. Donc il a été décidé que le producteur sèmera du sorgho l'année prochaine, en 2023, si le rendement dans le soya démontre encore une baisse dans la zone problématique autour de l'éolienne.

En fin de saison, les plants de soya étaient plus courts autour de la PS02 mais la différence de rendement était minime (baisse de rendement autour de 5%). La baisse de rendement semble être reliée au déplacement du semoir autour de la base de gravier de l'éolienne (zigzag) et non de la structure du sol ou du nivellement de celui-ci. Le rendement était représentatif de l'ensemble de ce secteur de champ dès qu'on s'éloigne de la base de gravier.

Dans cette zone les mauvaises herbes étaient faiblement présentes.



Photo 1 - Soya autour de la PS02 (31 mai 2022) – Pas d'accumulation d'eau



Photo 2 - Soya autour de la PS02 (20 juin 2022) au stade V2 (2^e trifoliée déroulée)



Photo 3 - Soya autour de la PS02 (20 juin 2022) au stade V2 (2^e trifoliée déroulée)



Photo 4 - Soya autour de la PS02 (04 juillet 2022) en cours de saison



Photo 5 - Soya autour de la PS02 (04 juillet 2022) en cours de saison



Photo 6 - Soya autour de la PS02 (30 septembre 2022) proche de la récolte



Photo 7 - Soya autour de la PS02 (30 septembre 2022) proche de la récolte

Historique

2016 Construction, soya

2017 Blé

2018 Soya

2019 Maïs

2020 Soya

2021 Blé

2022 Soya

Travail du sol effectué :

2016 Labour

2017 Labour

2018 Labour

2019 Labour

2020 Labour

2021 Drainage, nivellement et sous-solage

2022 Chisel

Dédommagement 2022 : **Un dédommagement monétaire a été effectué au propriétaire de la parcelle pour la perte de rendement.**

Observations agronomiques pour l'éolienne PS-03

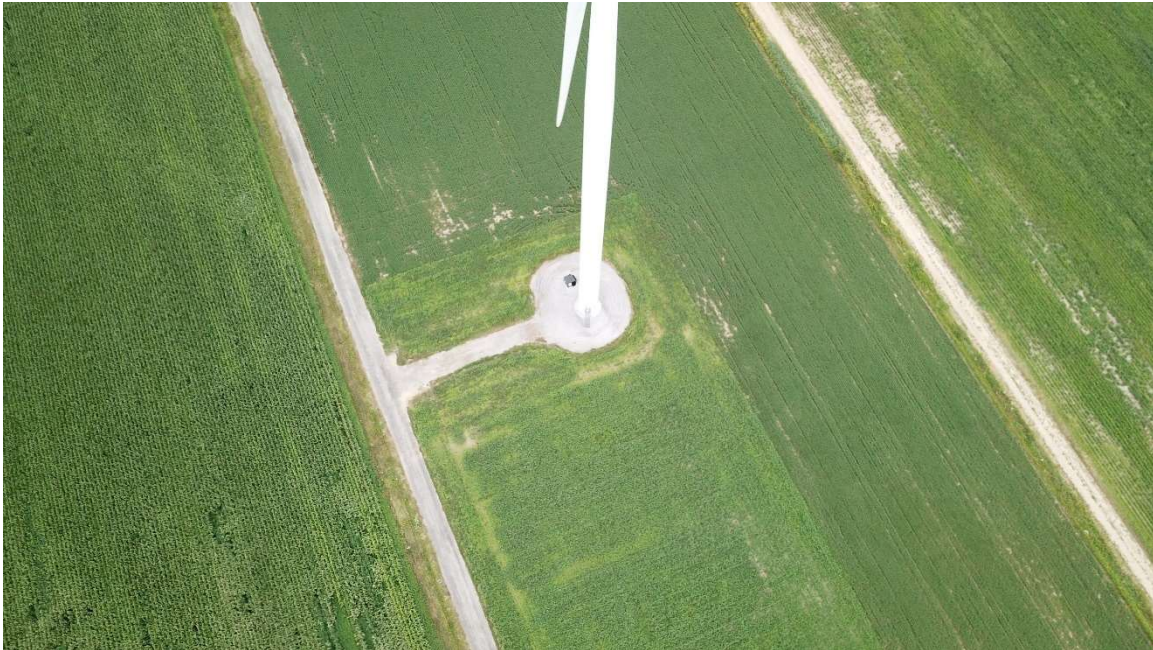


Photo de drone de la PS03 (04 août 2022) – OPSIS, Solutions Écoénergétiques

➤ Observations et commentaires suite aux différentes visites durant la saison

Le champ autour de la PS03 a été semé en soya en 2022 (pas de zone non semée contrairement aux années précédentes), mais en début de saison le producteur nous a mentionné avoir eu des problèmes suite à la présence d'un ravageur des semis, le ver fil-de-fer, dans son champ, ce qui a entraîné des pertes de plants lors de la levée du soya.

Du coup, étant donné qu'en 2021, il a été recommandé de semer du sorgho dans la section autour de l'éolienne, le producteur a accepté de détruire une partie de son soya (zone autour de la PS03) et donc de semer du sorgho à la place. Le semis s'est fait le 1^{er} juillet 2022.

Le sorgho permettant de décompacter plus massivement la zone autour de l'éolienne. Après le semis de sorgho, une fauche a été nécessaire lorsque les plants ont atteint 1.2 à 1.5 m de haut pour augmenter l'effet racinaire (environ 5-6 semaines après le semis) directement suivi par un sous-solage pour que les racines du sorgho puissent se développer dans les fissures. Sur cette parcelle, de l'azote a été ajouté pour augmenter la vigueur du sorgho et un travail de surface avant le semis.

Lors des suivis réalisés au mois d'août nous avons remarqué que le sorgho était de hauteur très inégale autour de la PS03, entre 1 et + de 1.65m. De plus, il était très dense et les mauvaises herbes étaient quand même très présentes (chénopode, herbe à poux, renouée persicaire...). Dans la semaine du 22 août, le sorgho a été fauché comme prévu et un sous-solage à 16 pouces de profond a été réalisé tout de suite après la fauche.

À l'automne, un passage de chisel a été réalisé, car il y avait énormément de résidu à la surface du sol. L'année prochaine, en 2023, un suivi sera réalisé pour vérifier l'effet du sorgho dans la zone autour de l'éolienne.



Photo 1 – Champ autour de la PS02 (31 mai 2022) – Pas d'accumulation d'eau



Photo 2 - Soya autour de la PS03 (20 juin 2022) au stade V2 (2^e trifoliée déroulé)



Photo 3 – Sorgho autour de la PS03 (04 août 2022) environ 4 semaines après le semis



Photo 4– Sorgho autour de la PS03 (04 août 2022) environ 4 semaines après le semis



Photo 5– Sorgho autour de la PS03 (19 août 2022) environ 6 semaines après le semis



Photo 6– Sorgho autour de la PS03 (19 août 2022) environ 6 semaines après le semis



Photo 7 – Sorgho après passage fauche et sous-soleuse autour de la PS03 (30 septembre 2022)

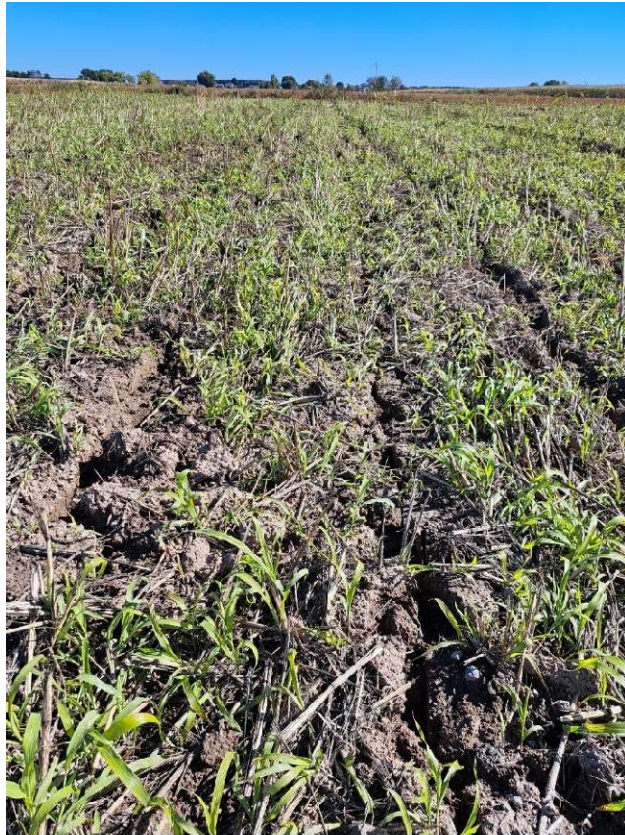


Photo 8 – Sorgho après passage fauche et sous-soleuse autour de la PS03 (30 septembre 2022)



Photo 9– Résidus de Sorgho autour de la PS03 (21 octobre 2022)



Photo 10– Résidus de Sorgho autour de la PS03 (21 octobre 2022)

Historique

2016 Construction, soya

2017 Blé

2018 Soya

2019 Maïs

2020 Soya

2021 Blé

2022 Sorgho (autour de la PS03) – Soya

Travail du sol effectué :

2016 Labour

2017 Labour

2018 Labour

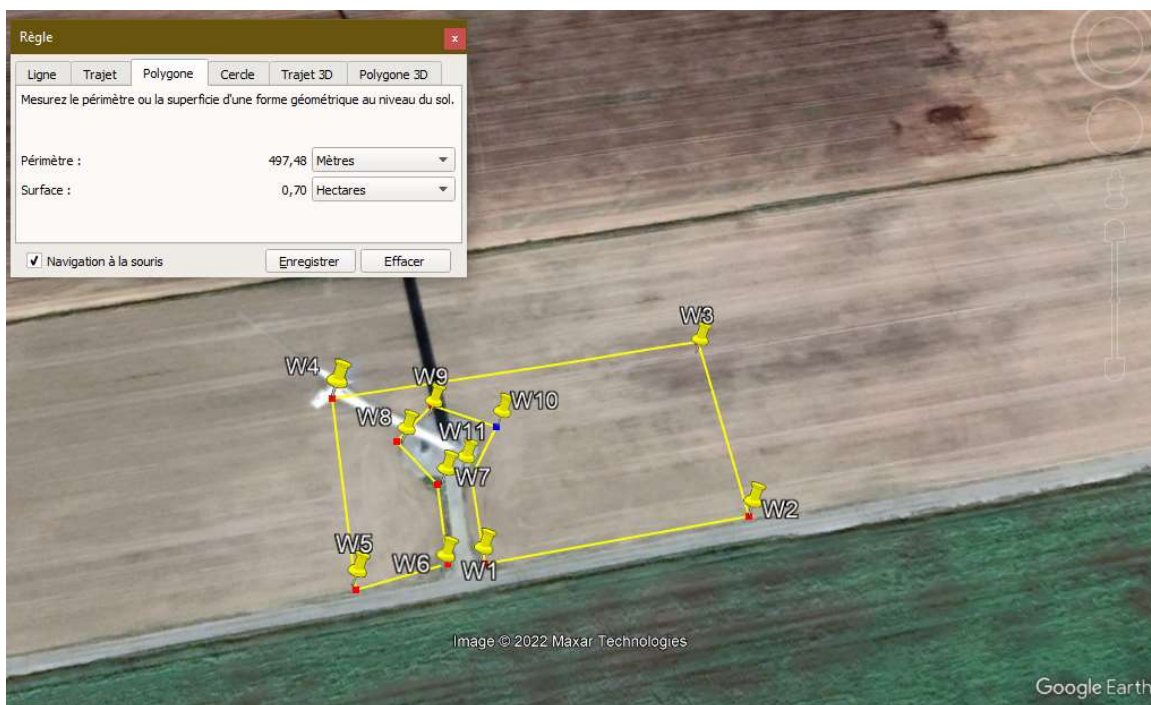
2019 Labour

2020 Labour

2021 Drainage, nivellement et sous-solage

2022 Déchaumeuse et Sous-soleuse (zone autour de la PS03)

Dédommagement 2022 : Un dédommagement monétaire a été effectué au propriétaire de la parcelle pour la perte de rendement. Un forfaitaire a été engagé par le parc éolien Pierre de Saurel pour le semis du sorgho, le travail du lit de semence, le passage de la faucheuse et de la sous-soleuse.



Délimitation de la zone avec le Sorgho autour de la PS03 en 2022

Recommandations générales 2023

En 2023, il ne reste plus qu'à voir comment la culture se débrouille après tous ces travaux. Il faut garder une bonne rotation des cultures (surtout avec des céréales pour pouvoir introduire des engrais verts à la suite de la culture principale). Un intercalaire dans le maïs pourrait être réalisé pour aider le plus possible la structure de sol.

Observations agronomiques 2022

PS05-PS06-PS07-PS08

Club Conseil Les Patriotes

Observations agronomiques pour l'éolienne PS-05



Photo de drone de la PS05 (04 août 2022) – OPSIS, Solutions Écoénergétiques

➤ Observations et commentaires suite aux différentes visites durant la saison

Lors de la première visite au printemps, de petites zones d'accumulation d'eau étaient visibles autour de la PS05 (photo 1), mais rien de nuisible malgré un printemps frais et pluvieux. Ceci peut s'expliquer par l'efficacité des travaux de sol, nivelage et sous-solage, réalisés l'année passée, en 2021.

Étant donné qu'en 2021, il a été recommandé de semer du sorgho dans la section autour de l'éolienne, le producteur a accepté de suivre la recommandation en 2022. Donc le sorgho a été semé autour de la PS05. Le semis s'est fait le 1^{er} juillet 2022.

Le sorgho permettant de décompacter plus massivement la zone autour de l'éolienne. Après le semis de sorgho une fauche a été nécessaire lorsque les plants ont atteint 1.2 à 1.5 m de haut pour augmenter l'effet racinaire (environ 4-6 semaines après le semis) directement suivi par un sous-solage pour que les racines du sorgho puissent se développer dans les fissures. Sur cette parcelle aucune source d'azote n'a été ajoutée pour augmenter la vigueur du sorgho, mais un travail de surface de sol a été réalisé avant le semis.

Lors des suivis réalisés au mois d'août, nous avons remarqué que le sorgho a eu de la difficulté à pousser, les plants sont restés plus petits, entre 1 et 1.6m au mieux (surtout près de la base de la PS05) comparativement aux plants de sorgho semés autour des autres éoliennes. Les mauvaises herbes étaient aussi très présentes avec notamment de la renouée persicaire, du chénopode et de la prêle. De plus nous avons observé la présence de bandes plus vertes et de bandes plus jaunes (sol plus compact à certaines places (bandes jaunes) et présence des mauvaises herbes). La couverture au sol n'a pas été optimale.

À la fin du mois d'août, le sorgho a été fauché comme prévu et un sous-solage à 15 pouces de profond a été réalisé tout de suite après la fauche.

À l'automne, des repousses de sorgho étaient bien visibles lors de notre visite à la fin septembre.

L'année prochaine, en 2023, un suivi sera réalisé pour vérifier l'effet du sorgho dans la zone autour de l'éolienne.



Photo 1 – Faible accumulation d'eau proche de la PS05 (31 mai 2022)



Photo 2 – Zone autour de la PS05 (20 juin 2022)



Photo 3 – bandes vertes et jaunes proche de la PS05 (04 août 2022) – à droite du chemin en allant vers l'éolienne



Photo 4 – bandes vertes et jaunes proche de la PS05 (04 août 2022) - à gauche du chemin en allant vers l'éolienne



Photo 5– Sorgho proche de la PS05 (19 août 2022)

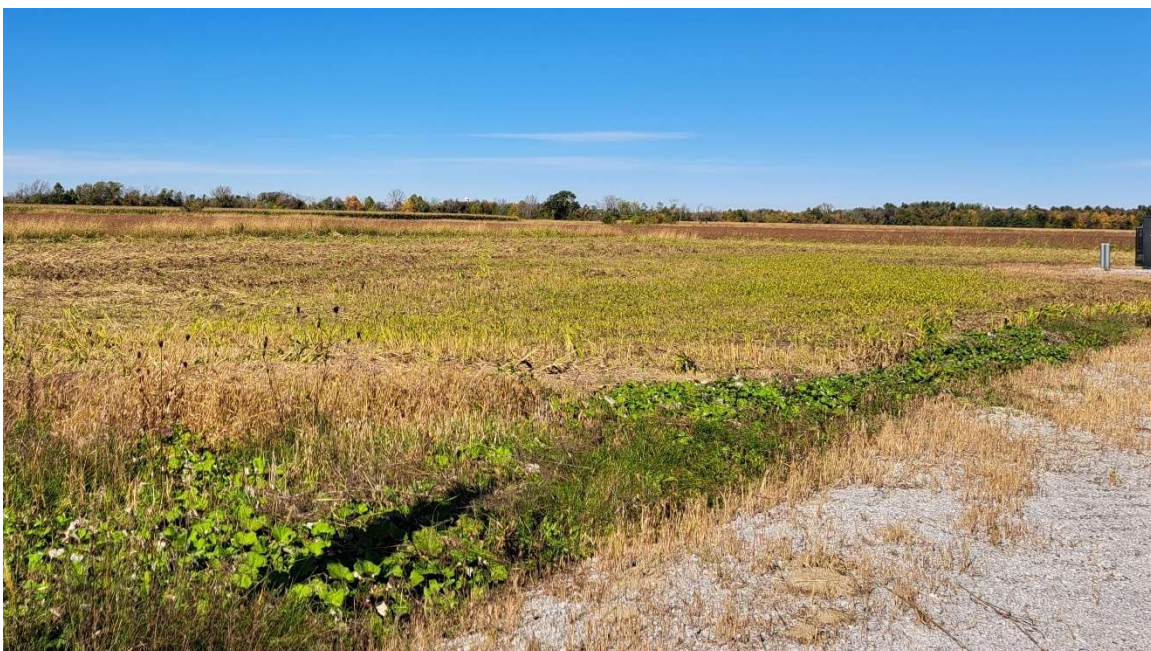


Photo 6– Après fauche du sorgho (30 septembre 2022)



Photo 7– Résidus de sorgho (30 septembre 2022)



Photo 8– Sorgho proche de la PS05 à l'automne (21 octobre 2022)

Historique

2016 Construction (aucune culture dans la zone des travaux), reste du champ en soya

2017 Construction (aucune culture dans la zone des travaux), reste du champ en blé

2018 Maïs biologique

2019 Soya biologique

2020 Blé (trèfle intercalaire) biologique

2021 Blé (autour de l'éolienne) biologique et maïs (reste du champ) biologique

2022 Sorgho (autour de l'éolienne) - soya

Travail du sol effectué :

2016 Labour

2017 Labour

2018 Labour

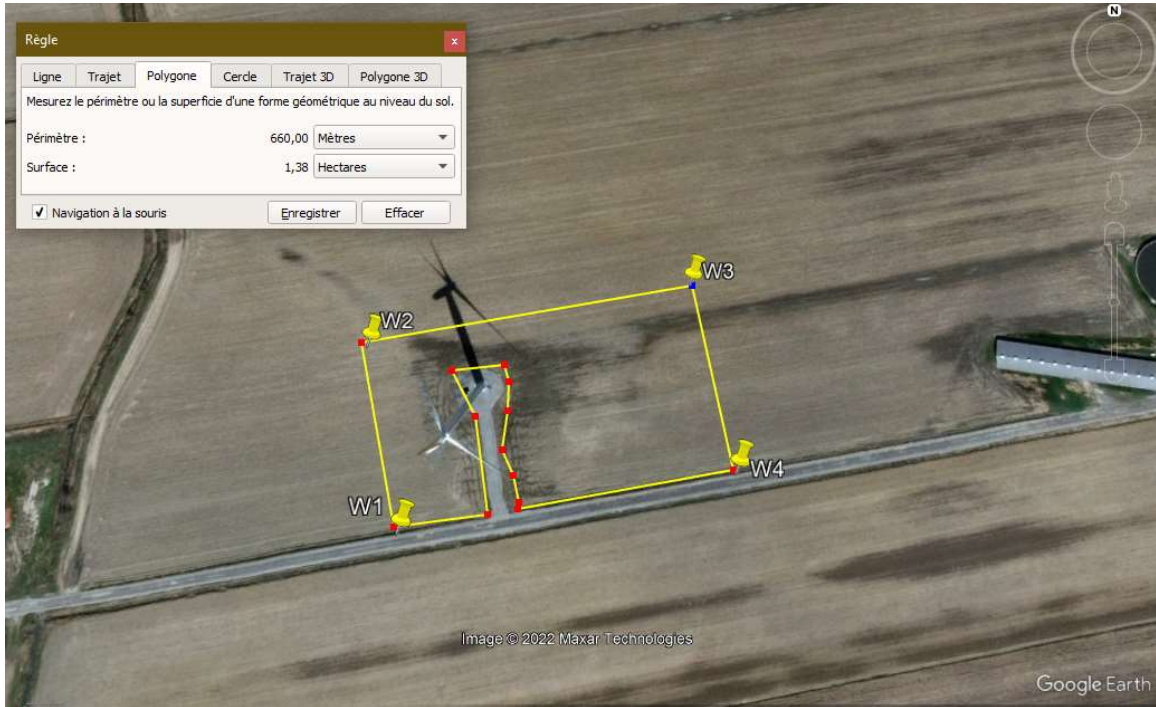
2019 Aucun, semis blé automne à la volée partout.

2020 Labour plus passage de déchaumeuse

2021 Nivellement et sous-solage

2022 Déchaumeuse et Sous-soleuse (zone autour de la PS05)

Dédommagement 2022 : Un dédommagement monétaire a été effectué au propriétaire de la parcelle pour la perte de rendement, les travaux de sous-soleuse et de faucheuse. Un forfaitaire a été engagé pour la préparation de lit de semence et le semis de sorgho.



Délimitation de la zone avec le Sorgho autour de la PS05 en 2022

Observations agronomiques pour l'éolienne PS-06



Photo de drone de la PS06 (04 août 2022) – OPSIS, Solutions Écoénergétiques

➤ Observations et commentaires suite aux différentes visites durant la saison

Comme pour la PS05, lors de la première visite au printemps, on a pu observer à la PS06 de petites zones saturées d'eau (photo 1), mais rien de notable malgré un printemps frais et pluvieux. Ceci peut s'expliquer par l'efficacité des travaux de sol, nivelage et sous-solage, réalisés l'année passée, en 2021.

Du sorgho a été semé autour de la PS06. Le semis a été réalisé fait le 1^{er} juillet 2022.

Le sorgho permettant de décompacter plus massivement la zone autour de l'éolienne. Après le semis de sorgho une fauche a été nécessaire lorsque les plants ont atteint 1.2 à 1.5 m de haut pour augmenter l'effet racinaire (environ 4-6 semaines après le semis) directement suivi par un sous-solage pour que les racines du sorgho puissent se développer dans les fissures. Sur cette parcelle aucune source d'azote n'a été ajoutée pour augmenter la vigueur du sorgho, mais un travail de surface de sol a été réalisé avant le semis.

Lors des suivis réalisés au mois d'août, nous avons remarqué que le sorgho était aussi inégal. Des bandes vertes et plus jaunes ont été observées (comme pour la PS05). Les bandes jaunes se situaient près de la base de l'éolienne et les plants étaient plus courts, tandis que plus loin, le sorgho était plus vert et plus haut. Les mauvaises herbes étaient aussi très présentes avec principalement de l'herbe à poux, du chénopode, de la renouée persicaire et de la prêle. La couverture au sol n'a pas été optimale.

À la fin du mois d'août, le sorgho a été fauché comme prévu et un sous-solage à 15 pouces de profond a été réalisé tout de suite après la fauche.

À la fin septembre, des repousses de sorgho étaient bien visibles lors de notre visite.

L'année prochaine, en 2023, un suivi sera réalisé pour vérifier l'effet du sorgho dans la zone autour de l'éolienne.



Photo 1 – Champ autour de la PS06 (05 avril 2022) – Pas d'accumulation d'eau



Photo 2 – Champ autour de la PS06 au printemps (31 mai 2022)



Photo 3 – Après le passage de vibroculuteur en arrière de la PS06 (20 juin 2022)



Photo 4– Sorgho proche de la PS06 (04 août 2022) – à droite en allant vers l'éolienne



Photo 5– Sorgho proche de la PS06 (04 août 2022) – à gauche en allant vers l'éolienne



Photo 6– Sorgho proche de la PS06 (19 août 2022) – à droite en allant vers l'éolienne



Photo 7– Sorgho proche de la PS06 (19 août 2022) – à gauche en allant vers l'éolienne



Photo 8– Résidus de sorgho (30 septembre 2022)

Historique

2016 Construction (aucune culture dans la zone des travaux), reste du champ en soya

2017 Construction (aucune culture dans la zone des travaux), reste du champ en blé

2018 Maïs biologique

2019 Soya biologique

2020 Blé (trèfle intercalaire) biologique

2021 Blé biologique (autour de l'éolienne) et maïs biologique dans le reste du champ.

2022 Sorgho (autour de la PS6)

Travail du sol effectué :

2016 Labour

2017 Labour

2018 Labour

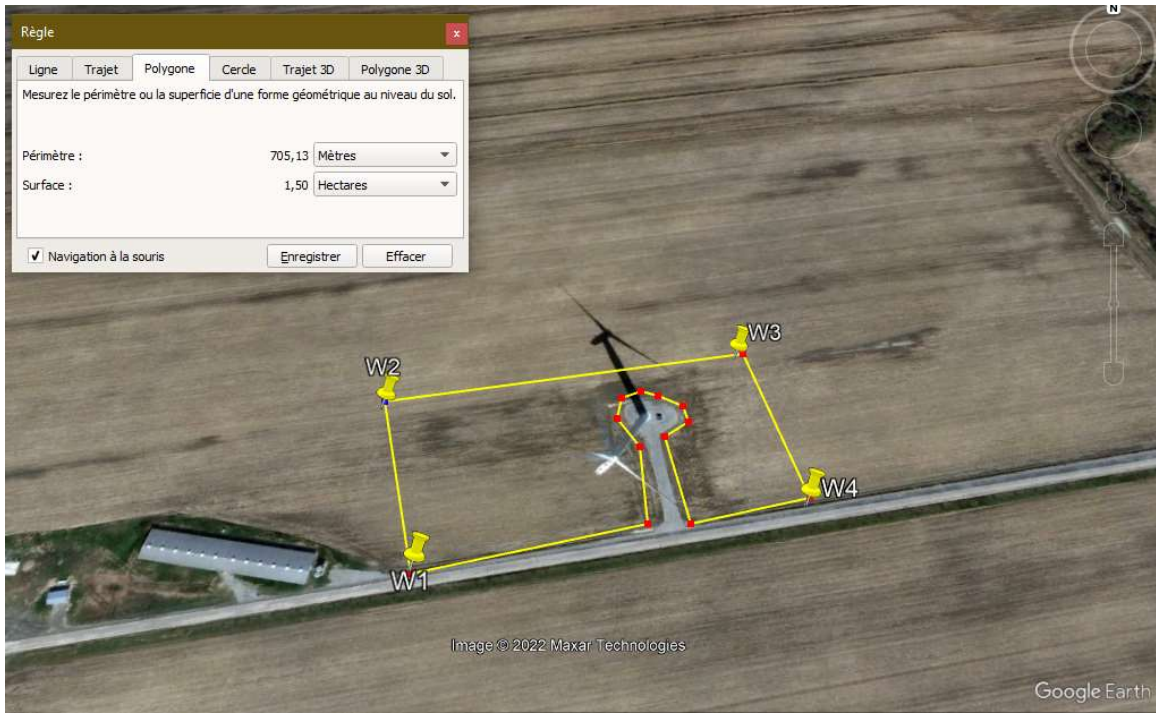
2019 Aucun, semis blé automne à la volée

2020 Labour plus passage de déchaumeuse

2021 Nivellement et sous-soleuse

2022 Vibroculteur, déchaumeuse et sous-soleuse (zone autour de la PS06)

Dédommagement 2022 : Un dédommagement monétaire a été effectué au propriétaire de la parcelle pour la perte de rendement, les travaux de sous-soleuse et de faucheuse. Un forfaitaire a été engagé pour la préparation de lit de semence et le semis de sorgho.



Délimitation de la zone avec le Sorgho autour de la PS06 en 2022

Observations agronomiques pour l'éolienne PS-07



Photo de drone de la PS07 (04 août 2022) – OPSIS, Solutions Écoénergétiques.

➤ Observations et commentaires suite aux différentes visites durant la saison

À la PS07, de petites zones saturées d'eau ont été observées lors de la première visite au printemps (photo 1), mais rien de notable malgré un printemps frais et pluvieux. Ceci peut s'expliquer par l'efficacité des travaux de sol, nivelage et sous-solage, réalisés l'année passée, en 2021.

Du sorgho a été semé autour de la PS07. Le semis s'est fait le 1^{er} juillet 2022.

Le sorgho permettant de décompacter plus massivement la zone autour de l'éolienne. Après le semis de sorgho une fauche a été nécessaire lorsque les plants ont atteint 1.2 à 1.5 m de haut pour augmenter l'effet racinaire (environ 4-6 semaines après le semis) directement suivi par un sous-solage pour que les racines du sorgho puissent se développer dans les fissures. Sur cette parcelle, aucune source d'azote n'a été ajoutée pour augmenter la vigueur du sorgho, mais un travail de surface de sol a été réalisé avant le semis.

Lors des suivis réalisés au mois d'août, nous avons remarqué que le sorgho était aussi inégal. Une bande jaune autour de la PS07 a été observée (moins large que pour les autres éoliennes). Dans cette bande, les plants étaient plus courts tandis qu'en dehors de cette bande le sorgho était plus vert, plus haut et plus homogène. Les mauvaises herbes étaient aussi très présentes dans la bande jaune surtout avec principalement de l'herbe à poux, du chénopode, de la renouée persicaire, de la sétaire et du souchet.

À la fin du mois d'août, le sorgho a été fauché comme prévu et un sous-solage à 15 pouces de profond a été réalisé tout de suite après la fauche.

À la fin septembre, des repousses de sorgho étaient bien visibles lors de notre visite.

L'année prochaine, en 2023, un suivi sera réalisé pour vérifier l'effet du sorgho dans la zone autour de l'éolienne.



Photo 1– Champ proche de la PS07 (05 avril 2022) – Pas d'accumulation d'eau



Photo 2 – Champ autour de la PS07 (31 mai 2022)



Photo 3 – Après le passage de vibroculteur en arrière de la PS07 (20 juin 2022)



Photo 4 – Sorgho proche de la PS07 (04 août 2022) – bande jaune près de l'éolienne



Photo 5– Sorgho proche de la PS07 (04 août 2022)



Photo 6– Sorgho autour de la PS07 (19 août 2022)



Photo 7– Sorgho autour de la PS07 (19 août 2022)



Photo 8– Résidus de sorgho (30 septembre 2022)



Photo 8– Champ autour de la PS07 à l’automne (30 septembre 2022)

Historique

2016 Construction (aucune culture dans la zone des travaux), reste du champ en soya

2017 Construction (aucune culture dans la zone des travaux), reste du champ en blé

2018 Maïs biologique

2019 Soya biologique

2020 Blé (trèfle intercalaire) biologique

2021 Blé biologique (autour de l’éolienne) et maïs biologique dans le reste du champ

2022 Sorgho (autour de la PS07) - soya

Travail du sol effectué :

2016 Labour

2017 Labour

2018 Labour

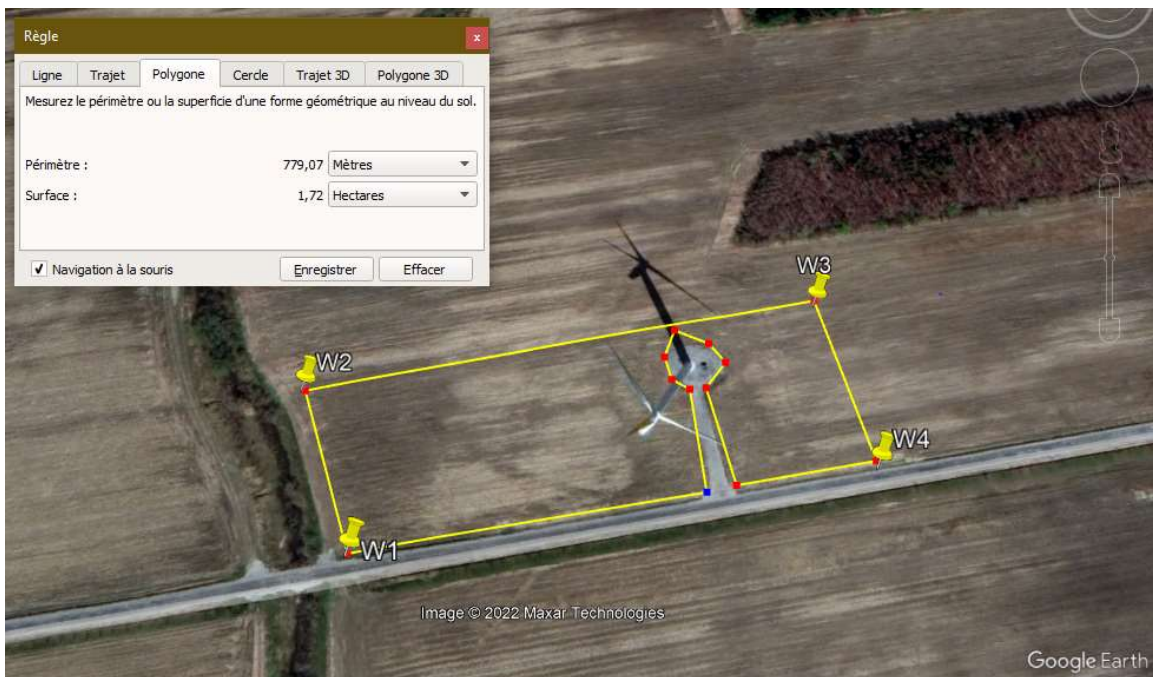
2019 Labour

2020 Labour plus passage de déchaumeuse

2021 Nivellement et sous-soleuse

2022 Vibroculteur, déchaumeuse et sous-soleuse (zone autour de la PS07)

Dédommagement 2022 : Un dédommagement monétaire a été effectué au propriétaire de la parcelle pour la perte de rendement, les travaux de sous-soleuse et de faucheuse. Un forfaitaire a été engagé pour la préparation de lit de semence et le semis de sorgho.



Observations agronomiques pour l'éolienne PS-08



Photo de drone de la PS08 (04 août 2022) – OPSIS, Solutions Écoénergétiques

➤ Observations et commentaires suite aux différentes visites durant la saison

Lors de la première visite au printemps (photos 1 et 2) d'importantes accumulations d'eau ont été observées surtout près des bâtiments d'élevage, mais la problématique ne provient pas de la construction des éoliennes, mais bien de la construction des porcheries. À gauche de l'éolienne, on a pu apercevoir de légères accumulations d'eau malgré le fait que le champ a été nivelé l'année passée.

Du sorgho a été semé autour de la PS08. Le semis s'est fait le 1^{er} juillet 2022.

Le sorgho permettant de décompacter plus massivement la zone autour de l'éolienne. Après le semis de sorgho une fauche a été nécessaire lorsque les plants ont atteint 1.2 à 1.5 m de haut pour augmenter l'effet racinaire (environ 4-6 semaines après le semis) directement suivi par un sous-solage pour que les racines du sorgho puissent se développer dans les fissures. Sur cette parcelle aucune source d'azote n'a été ajoutée pour augmenter la vigueur du sorgho, mais un travail de surface de sol a été réalisé avant le semis.

Lors des suivis réalisés aux mois de juillet et d'août, nous avons remarqué qu'il y a encore un problème de nivellement du côté gauche de l'éolienne, car il reste de petites cuvettes où l'eau s'accumule. À surveiller.

Pour le sorgho nous avons observé que ce dernier était plus haut et plus vert en arrière de l'éolienne. En avant de l'éolienne les plants étaient jaunes et la hauteur très inégale. Étant en culture biologique, on peut remarquer beaucoup plus rapidement de légères lacunes de la structure du sol.

À la fin du mois d'août, le sorgho a été fauché comme prévu et un sous-solage à 15 pouces de profond a été réalisé tout de suite après la fauche. Cette dernière a laissé beaucoup de résidus et de paille au sol.

À la fin septembre, des repousses de sorgho étaient bien visibles lors de notre visite.

L'année prochaine, en 2023, un suivi sera réalisé pour vérifier l'effet du sorgho dans la zone autour de l'éolienne.



Photo 1 – Accumulation d'eau proche des bâtiments de la PS08 (05 avril 2022). Cette accumulation provient de la construction des porcheries et non de l'éolienne.

ps8



Photo 2 – Accumulation d’eau à l’extrémité gauche de la PS08 (05 avril 2022)



Photo 3 – champ entre la PS08 et les bâtiments (20 juin 2022)



Photo 5 – Mais à l'extrémité gauche de la PS08 (01 juillet 2022) – baissières avec des plants jaunes. Cette bande (baissière) serait causée par la présence d'un ancien fossé et non la construction de l'éolienne.



Photo 6– Sorgho proche de la PS08 (04 août 2022) - côté gauche



Photo 7– Sorgho entre la PS08 et les bâtiments(04 août 2022) - côté gauche



Photo 8– Sorgho le long de chemin entre la PS8 et PS09 (19 août 2022)



Photo 9– Sorgho après la fauche du côté droit de la PS8 (30 septembre 2022)



Photo 10 – Sorgho après la fauche du côté gauche de la PS8 (30 septembre 2022)



Photo 11 – travail de sol à l'automne du côté gauche de la PS8 (21 octobre 2022)



Photo 12 – travail de sol à l'automne du côté droit de la PS8 (21 octobre 2022)

Historique

2016 Construction (aucune culture dans la zone des travaux), reste du champ en maïs

2017 Construction (aucune culture dans la zone des travaux), reste du champ en soya

2018 Blé

2019 Maïs biologique

2020 Soya biologique

2021 Blé biologique

2022 Sorgho (autour de la PS08)

Travail du sol effectué :

2016 Labour

2017 Labour

2018 Semis direct de pois fourrager après le blé

2019 Labour

2020 Aucun travail (le blé d'automne semé à la volée dans le soya)

2021 Nivellement et sous-soleuse

2022 Vibroculteur, déchaumeuse et sous-soleuse (zone autour de la PS08)

Dédommagement 2022 : Un dédommagement monétaire a été effectué au propriétaire de la parcelle pour la perte de rendement, les travaux de sous-soleuse et de faucheuse. Un forfaitaire a été engagé pour la préparation de lit de semence et le semis de sorgho.

Recommandations générales 2023

Même si tous les travaux demandés ont été réalisés, nous demandons à l'exploitant de continuer en 2023. Le fait d'être en culture biologique ralentit extrêmement la remise en état des rendements des cultures. En 2023, nous demandons à l'exploitant de semer du blé de printemps avec un intercalaire de trèfle (pratique qu'il fait au-delà de la parcelle de l'Éolienne). À la suite des battages, du lisier sera épandu, un mélange d'engrais vert sera semé suivi d'un passage de sous-soleuse si les conditions sont adéquates.



Observations agronomiques 2022

PS09-PS10-PS12

Club Conseil Les Patriotes

Observations agronomiques pour l'éolienne PS-09



Photo de drone de la PS09 (04 août 2022) – OPSIS, Solutions Écoénergétiques

➤ Observations et commentaires suite aux différentes visites durant la saison

Lors de notre première visite au printemps des accumulations d'eau tout autour de la PS09 ont été observées, similaires aux années précédentes. Les drains fonctionnaient normalement au printemps.

Étant donné qu'en 2021 il a été recommandé de semer du sorgho dans la section autour de l'éolienne, le producteur a accepté de suivre la recommandation en 2022. Donc le sorgho a été semé autour de la PS09. Le semis s'est fait le 1^{er} juillet 2022.

Le sorgho permettant de décompacter plus massivement la zone autour de l'éolienne. Après le semis de sorgho une fauche a été nécessaire lorsque les plants ont atteint 1.2 à 1.5 m de haut pour augmenter l'effet racinaire (environ 4-6 semaines après le semis) directement suivi par un sous-solage pour que les racines du sorgho puissent se développer dans les fissures. Sur cette parcelle de l'azote a été ajouté pour augmenter la vigueur du sorgho et un travail de surface avant le semis.

Lors des suivis réalisés au mois d'août, nous avons remarqué que le sorgho était de hauteur inégale autour de la PS09. Près de l'éolienne, les plants étaient plus petits et pâles comparativement aux plants plus éloignés qui étaient plus hauts et plus verts foncés. De plus, les mauvaises herbes étaient quand même présentes donc principalement de la prêle, du chénopode et de la sétaire.

À la fin du mois d'août, le sorgho a été fauché comme prévu et un sous-solage à 16 pouces de profond a été réalisé tout de suite après la fauche.

Lors de notre visite au début l'automne des repousses de sorgho étaient visibles.

À l'automne, un labour, non prévu, a été réalisé pour incorporer les résidus de sorgho. L'année prochaine, en 2023, un suivi sera réalisé pour vérifier l'effet du sorgho dans la zone autour de l'éolienne.



Photo 1 – Acumulation d'eau au printemps du côté gauche de la PS09 (05 avril 2022)



Photo 2 – Acumulation d'eau au printemps du côté droit de la PS09 (05 avril 2022)



Photo 3 – Sorgho autour de la PS09 (31 mai 2022)



Photo 4 – Sorgho à gauche de la PS09 (04 août 2022)



Photo 5 – Sorgho à droite de la PS09 (04 août 2022)



Photo 6 – Sorgho à droite de la PS09 (04 août 2022) – bande avec plants jaunes



Photo 7 – Repousses de Sorgho après la fauche et le sous-solage à l'automne (30 septembre 2022)



Photo 8 – Sorgho proche de la PS09 à l'automne (21 octobre 2022)

Historique

2016 Construction

2017 Maïs

2018 Soya

2019 Soya autour de l'éolienne, maïs reste du champ

2020 Soya

2021 Soya

2022 Sorgho (autour de la PS09) - maïs

Travail du sol effectué :

2016 Construction

2017 Labour pour l'enfouissement d'engrais vert à l'automne

2018 Chisel

2019 Aucun

2020 Rotobèche

2021 Nivellement et sous-soleuse

2022 Déchaumeuse - Sous-soleuse (zone autour de la PS09, en août) labour en fin de saison.

Dédommagement 2022 : **Un dédommagement monétaire a été effectué au propriétaire de la parcelle pour la perte de rendement, le forfaitaire de semis de sorgho, le passage de la faucheuse et de la sous-soleuse.**

Observations agronomiques pour l'éolienne PS-10

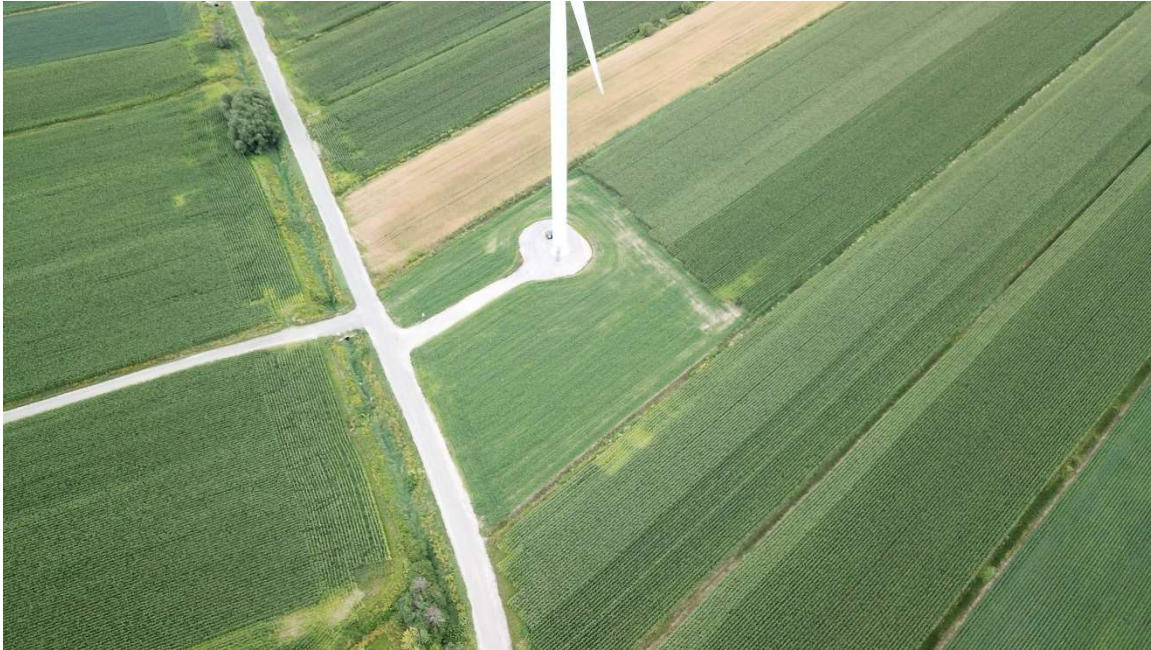


Photo de drone de la PS10 (04 août 2022) – OPSIS, Solutions Écoénergétiques

➤ Observations et commentaires suite aux différentes visites durant la saison

Lors de notre première visite au printemps, des accumulations d'eau ont été observées tout autour de la PS10, similaire aux années précédentes. **Une solution à ce problème d'accumulation d'eau pourrait être de réaliser une légère voie d'eau, en biais, vers le coin du fossé.**

En 2021, il a été recommandé de semer du sorgho dans la section autour de l'éolienne, le producteur a accepté de suivre la recommandation en 2022. Donc le sorgho a été semé autour de la PS10. Le semis s'est fait le 1^{er} juillet 2022.

Le sorgho permettant de décompacter plus massivement la zone autour de l'éolienne. Après le semis de sorgho, environ 5-6 semaines après le semis, une fauche a été nécessaire, lorsque les plants ont atteint 1.2 à 1.5 m de haut. Cette pratique augmente l'effet racinaire et est décuplé par le passage d'un sous-solage. Sur cette parcelle, avant le semis, un travail de surface a été réalisé suivi d'une application d'azote pour augmenter la vigueur du sorgho.

Lors des suivis réalisés au mois d'août, nous avons remarqué que le sorgho de cette éolienne était plus homogène comparativement à d'autres éoliennes. Les plants étaient verts foncés et les mauvaises herbes étaient beaucoup moins présentes.

À la fin du mois d'août, le sorgho a été fauché comme prévu et un sous-solage à 16 pouces de profond a été réalisé tout de suite après la fauche.

Lors de notre visite au début l'automne des repousses de sorgho étaient visibles.

À l'automne aucun travail de sol n'a été réalisé. L'année prochaine, en 2023, un suivi sera réalisé pour vérifier l'effet du sorgho dans la zone autour de l'éolienne.



Photo 1 – Acumulation d'eau au printemps du côté droit de la PS10 (05 avril 2022)



Photo 2 – Acumulation d'eau au printemps du côté gauche de la PS10 (05 avril 2022)



Photo 3 – champ autour de la PS10 à la fin du printemps (20 juin 2022)



Photo 4 – champ autour de la PS10 au semis du sorgho (20 juin 2022)



Photo 5– Sorgho du côté droit de la PS10 (04 août 2022)



Photo 6– Sorgho du côté gauche de la PS10 (04 août 2022)



Photo 7– Sorgho avant la fauche autour de la PS10 (19 août 2022)



Photo 8– Sorgho après la fauche et sous-solage autour de la PS10 (30 septembre 2022)



Photo 9– Sorgho autour de la PS10 à l'automne (21 octobre 2022)

Historique

2016 Construction

2017 Maïs grain

2018 Soya (parcelle éolienne) et maïs (reste de champ)

2019 Maïs

2020 Soya

2021 Soya

2022 Sorgho (autour de la PS10) – Maïs

Travail du sol effectué :

2016 Bull

2017 Labour pour enfouir l'engrais vert à l'automne

2018 Nivellement et chisel

2019 Aucun

2020 Chisel (une partie) / Rotobêche (l'autre partie)

2021 Nivellement et sous-soleuse

2022 Déchaumeuse et Sous-soleuse (zone autour de la PS10, en août)

Dédommagement 2022 : **Un dédommagement monétaire a été effectué au propriétaire de la parcelle pour la perte de rendement, le forfaitaire de semis de sorgho, le passage de la faucheuse et de la sous-soleuse.**

Observations agronomiques pour le chemin et l'aire de travail voisin de la PS-12

➤ Observations et commentaires suite aux différentes visites durant la saison

En début de saison, le long du chemin Brouillard une légère baissière avant le fossé a été observée. Il avait été recommandé de le niveler (photo 1). Rien de majeur n'a été observé au niveau des accumulations d'eau. Ce premier champ bordant le chemin Brouillard a été semé en maïs en 2022.

Les deux autres parcelles ont été semé également en maïs. Elles ont été nivelées à l'automne précédent. À la jonction du fossé et du drain sous le chemin d'accès, n'est pas tout à fait adéquat, pour un parfait égouttement. Des retouches au nivellement, pourrait être exécuté. La hauteur de la sortie de drain semble poser problème.

En fin de saison, les épis de maïs étaient à première vue très beaux. On ne voyait pas de démarcation entre la zone témoin et la zone des travaux de construction. La grandeur des épis est assez variable, mais reste dans la moyenne. L'exploitant nous a confirmé qu'il n'avait pas vue de baisse de rendement notable.



Photo 1 – creux lavant la fossé le long du chemin Brouillard (05 avril 2022)



Photo 2 – légère accumulation d’eau proche du chemin en allant vers la PS12 (05 avril 2022) – champ près du chemin Brouillard



Photo 3 – champ de maïs grain le long du chemin Brouillard (20 juin 2022) en cours de saison



Photo 4 – le fossé entre les deux champs de maïs (20 juin 2022)



Photo 5 – le fossé entre les deux champs de maïs (20 juin 2022)



Photo 6 – épis du 2^e champ en allant vers la PS12 (30 septembre 2022)



Photo 7 – épis du 1^{ère} champ (proche chemin brouillard) en allant vers la PS12 (30 septembre 2022)

Historique

2016 Construction

2017 Soya

2018 Maïs

2019 Maïs

2020 Soya (les 2 parcelles longeant le chemin brouillard) et maïs dans la 3^e parcelle.

2021 Maïs (les 2 parcelles longeant le chemin brouillard) et soya dans la 3^e parcelle.

2022 Maïs (les 2 parcelles longeant le chemin brouillard) et maïs dans la 3^e parcelle.

Travail du sol effectué :

2016 Aucun

2017 Aucun

2018 Labour

2019 Chisel

2020 Chisel (toutes les parcelles)

2021 Nivellement et sous-soleuse

2022 Labour

Dédommagement 2022 : **Un dédommagement monétaire a été effectué au propriétaire de la parcelle pour la perte de rendement.**

Recommandations générales 2023

Pour la PS9 et la PS10, il ne reste plus qu'à voir comment la culture se débrouille après tous les travaux.

Pour la PS12 le long du chemin d'accès, un nivellement sera réalisé pour améliorer l'égouttement de la parcelle le long du chemin Brouillard. Cette action sera réalisée pour enlever l'ourlet le long du fossé qui nuit à l'égouttement de la parcelle. Aussi, une retouche du nivellement pourrait être refaite autour de la rigole et du drain passant sous le chemin d'accès.



Observations agronomiques 2022

PS04-PS11-PS12
Ancien stationnement
Sectionnement

Club Conseil Les Patriotes

Observations agronomiques pour l'éolienne PS-04



Photo de drone de la PS04 (04 août 2022) – OPSIS, Solutions Écoénergétiques

➤ Observations et commentaires suite aux différentes visites durant la saison

À droite du chemin d'accès de l'éolienne PS04, il y a 4 parcelles. La parcelle entourant l'éolienne est restée non cultivée depuis la construction des éoliennes (dédommagé annuellement). Cette année, les trois parcelles suivantes (vers le sud) ont été finalement cultivées, pour observer le comportement de cette zone et évaluer par la suite son avenir.

Les champs cultivés, contigus à l'éolienne et au chemin d'accès sont en maïs grain cette année. Lors de notre visite le 20 juin 2022, les arrosages d'herbicides et l'application d'azote n'avaient pas encore été réalisés. Nous avons remarqué que certaines zones, près du cours d'eau, les plants semblaient manquer d'azote et que les mauvaises herbes (principalement la sétaire géante) étaient très présentes. Malgré tout le maïs grain était relativement beau des deux côtés du chemin d'accès en s'en allant vers la PS04.

À la fin de la saison, juste avant la récolte, les plants de maïs à gauche du chemin étaient plus hauts que ceux de droite. Par, contre, les épis semblaient relativement similaire (photos 6 et 7). Aucune de baisse de rendement notable, n'a été observé.



Photo 1 – zone autour de la PS04 (05 avril 2022) – Pas d'accumulation d'eau



Photo 2 – Maïs grain autour de la PS04 (20 juin 2022) en cours de saison (côté droit en direction de l'éolienne)



Photo 3– Maïs grain autour de la PS04 (20 juin 2022) en cours de saison (côté gauche en direction de l'éolienne)



Photo 4– Maïs grain autour de la PS04 (30 septembre 2022) en cours de saison



Photo 5– Maïs grain autour de la PS04 (30 septembre 2022) en cours de saison



Photo 6– épis de maïs du champ à droite du chemin allant vers la PS04 (30 septembre 2022)



Photo 7– épis de maïs du champ à gauche du chemin allant vers la PS04 (30 septembre 2022)

Historique

2016 Construction

2017 Non cultivé (soya)

2018 Non cultivé (maïs)

2019 Non cultivé (soya)

2020 Maïs

2021 Soya en transition biologique

2022 Maïs grain

Travail du sol effectué :

2017 Passage de sous-soleuse à 10'' de profondeur et à 20'' entre les pattes.

2018 Labour

2019 Aucun

2020 Passage de sous-soleuse à 10'' de profondeur et à 20'' entre les pattes.

2021 Labour

2022 Labour

Dédommagement 2022 : Un dédommagement monétaire a été effectué au propriétaire de la parcelle pour la perte de rendement.

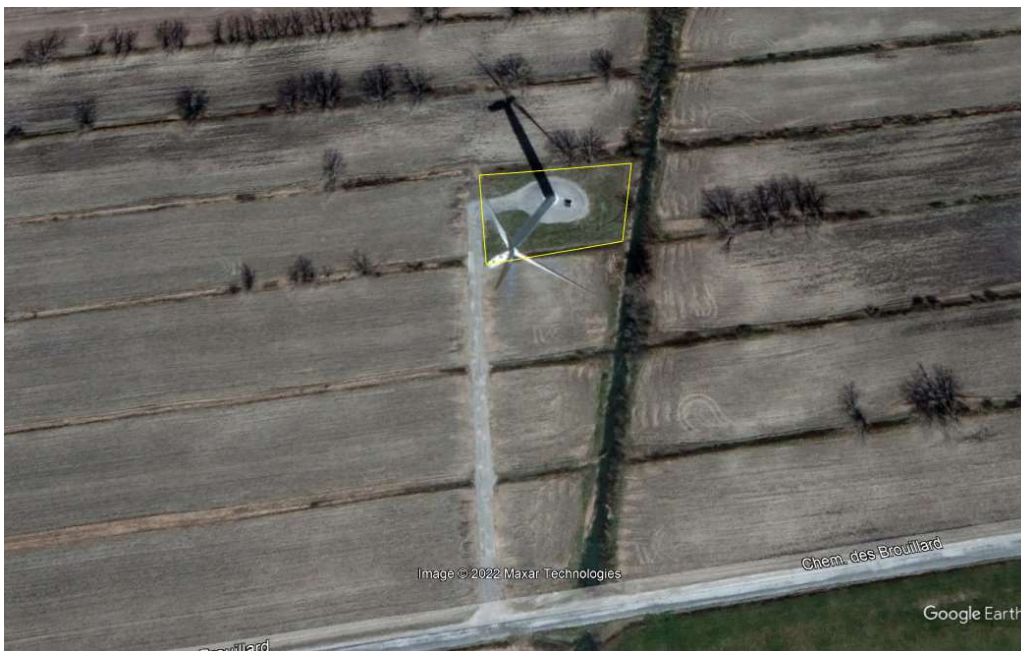


Photo 8– Zone non cultivée autour de la PS04 en 2022

Observations agronomiques pour l'éolienne PS-11

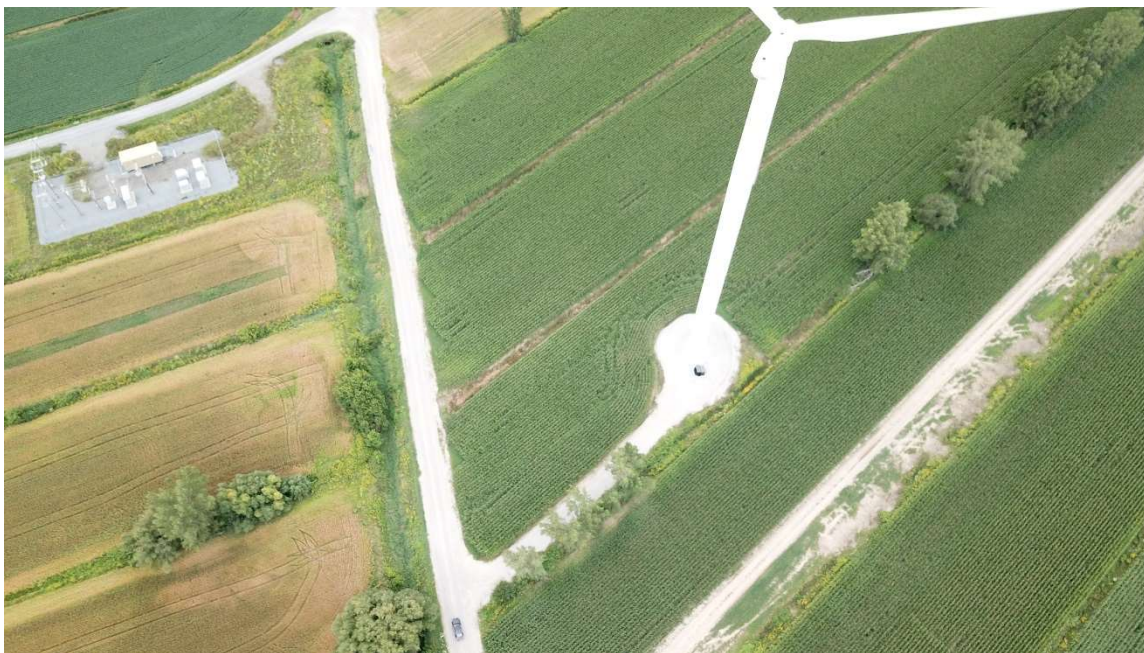


Photo de drone de la PS11 (04 août 2022) – OPSIS, Solutions Écoénergétiques

➤ Observations et commentaires suite aux différentes visites durant la saison

Lors d'une visite en début de saison, des zones humides ont été observées à l'avant de l'éolienne PS-11, au coin du chemin d'accès (photo 1). Plusieurs scénarios sont en cours pour résoudre ce problème d'accumulation d'eau. En début de saison, il avait été planifié avec les propriétaires et les exploitants qu'une céréale de printemps devait être semée pour réaliser des travaux de sol comme du nivellement, du sous-solage et un semis d'engrais vert, mais finalement aucun travail pas été exécuté par l'exploitant.

Cette année, le champ autour de la PS11 a été semé en maïs grain. En début de saison, les plants de maïs étaient très beaux malgré la présence au sol d'un tapis de sétaire géante et d'herbe à poux.

En fin de saison, en arrière de l'éolienne les plants de maïs sont plus hauts et plus verts que ceux situés en avant et à côté de la PS11. Les épis étaient aussi plus gros en arrière comparativement à ceux en avant et sur le côté de l'éolienne (photo 6). Aucune zone sans plants n'a été observée cette année contrairement à 2021 avec le soya. Le potentiel de rendement était meilleur que les années précédentes. Une baisse de rendement minimale a été observée comparativement à l'ensemble du champ.



Photo 1 – accumulation d'eau en avant de la PS11 (05 avril 2022) – Pas d'accumulation d'eau



Photo 2 – champ de maïs grain autour de la PS11 (31 mai 2022) – au semis

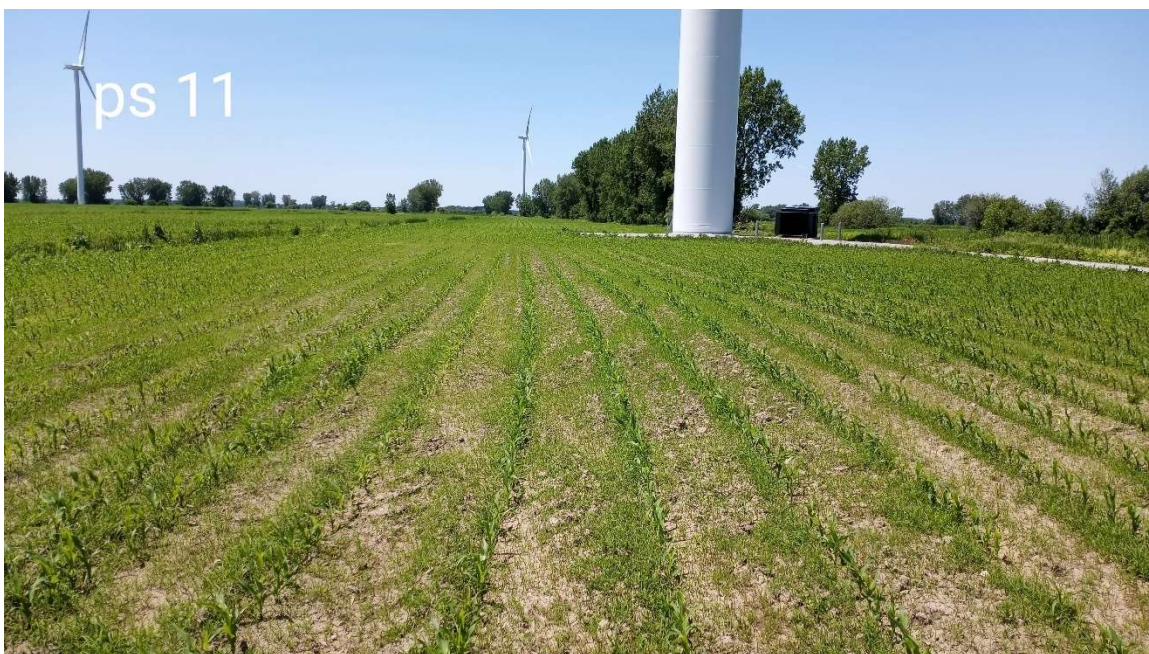


Photo 3 – champ de maïs grain autour de la PS11 (20 juin 2022) en cours de saison



Photo 4 – champ de maïs grain autour de la PS11 (01 juillet 2022) en cours de saison



Photo 5 – champ de maïs grain autour de la PS11 (01 juillet 2022) en cours de saison

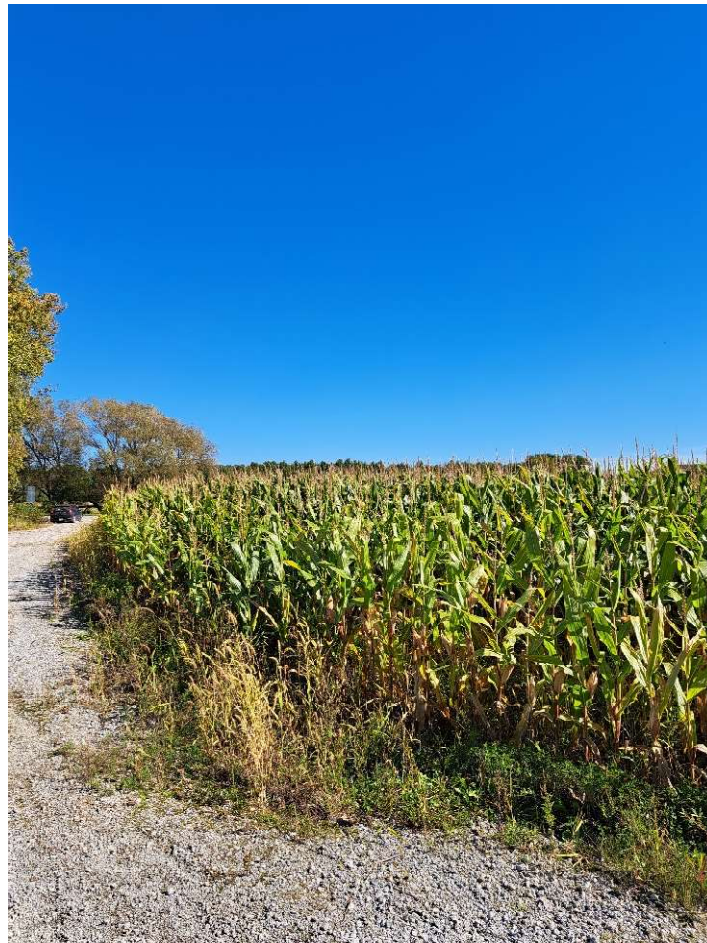


Photo 7 – champ de maïs grain en avant de la PS11 (30 septembre 2022)



Photo 6 – épis de la zone moins belle autour de la PS11 (30 septembre 2022)

Historique

2016 Construction

2017 Soya

2018 Maïs

2019 Soya

2020 Maïs

2021 Soya en transition biologique

2022 mais grain

Travail du sol effectué :

2017 Sous-soleuse

2018 Labour

2019 Aucun

2020 Passage de sous-soleuse à 10'' de profondeur et à 20'' entre les pattes.

2021 Labour

2022 Labour

Dédommagement 2022 : Un dédommagement monétaire a été effectué au propriétaire de la parcelle pour la perte de rendement.



Photo 7 – Zone avec plants plus petits autour de la PS11 en 2022

Observations agronomiques pour l'éolienne PS-12



Photo de drone de la PS11 (04 août 2022) – OPSIS, Solutions Écoénergétiques

➤ **Observations et commentaires suite aux différentes visites durant la saison**

Du maïs grain a été semé cette année autour de l'éolienne PS12 . Au niveau des mauvaises herbes de la sétaire géante a été observée en cours de saison. En fin de saison les épis étaient très beaux et aucune différence de rendement n'a été observée.



Photo 1 – champ proche de la PS12 qui a été nivelée en 2021 (05 avril 2022) – pas d’accumulation d’eau



Photo 2– champ de maïs grain proche de la PS12 (20 juin 2022)



Photo 8 – épis maïs grain avant la récolte (30 septembre 2022)

Historique

2016 Construction

2017 Soya

2018 Maïs

2019 Soya

2020 Maïs

2021 Soya transition biologique

2022 Maïs

Travail du sol effectué :

2016 Construction

2017 Sous solage

2018 Labour

2019 Aucun

2020 Passage de sous-soleuse à 10'' de profondeur et à 20'' entre les pattes.

2021 Labour

2022 Labour

Dédommagement 2022 : Un dédommagement monétaire a été effectué au propriétaire de la parcelle pour la perte de rendement.

Observations agronomiques pour le stationnement

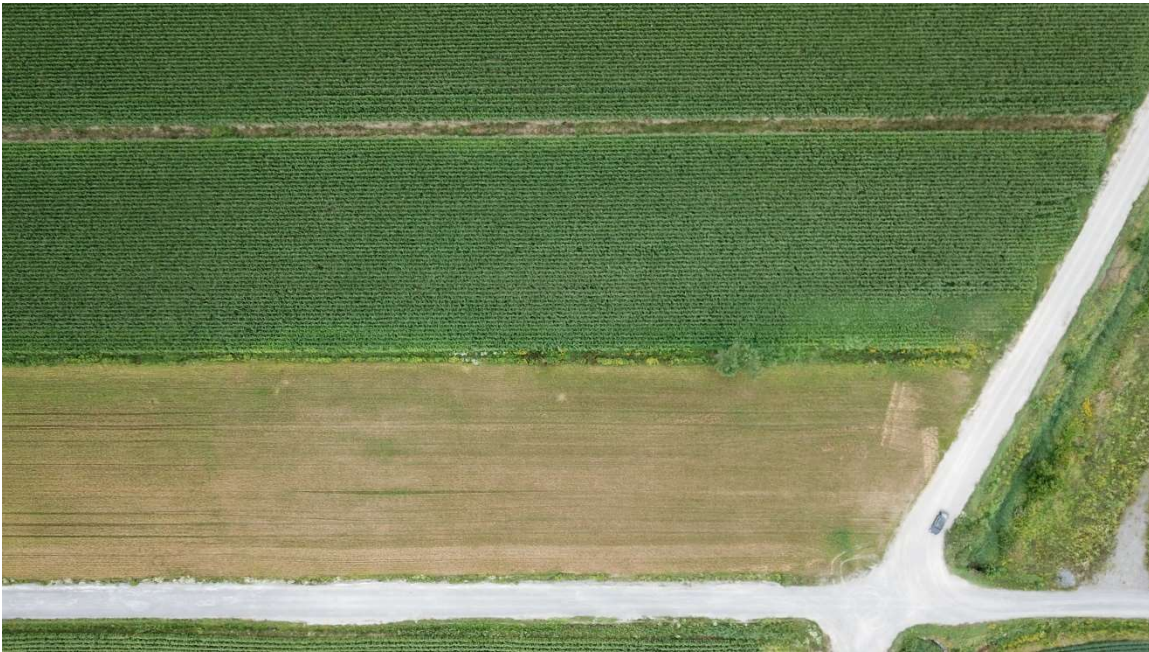


Photo de drone du poste de sectionnement (04 août 2022) – OPSIS, Solutions Écoénergétiques

➤ Observations et commentaires suite aux différentes visites durant la saison

Au début du printemps, le champ où se situait le stationnement lors de la construction des éoliennes était gorgé d'eau (photo 1). Ce champ n'est pas drainé. Des travaux de nivellement et de drainage étant prévus cette année les propriétaires ont décidé de semer du blé pour pouvoir réaliser ces travaux après la récolte.

Durant la saison, nous avons remarqué des zones où le blé était plus pâle et plus court (les mêmes zones que les années précédentes). Le blé était plus vert et plus haut lorsqu'on s'éloignait de la zone du stationnement (voir photos ci-dessous).

À la fin de saison, l'exploitant a été contacté pour voir avec lui s'il allait réaliser les travaux. L'exploitant était convaincu de réussir l'objectif planifié au printemps. Finalement, un épandage de matière fertilisante à haut taux de matière organique a été épandu, suivi d'un passage de chisel. Tous les autres travaux ont été annulés par manque de temps.



Photo 1– Stationnement saturé d'eau (05 avril 2022)



Photo 2– Stationnement – blé en début de saison (31 mai 2022)



Photo 3– Stationnement – blé avec des zones de plants plus pâles (20 juin 2022)



Photo 4– zone du champ de blé plus éloigné de l'ancien stationnement (20 juin 2022)



Photo 5– Stationnement – blé avec des zones de plants plus pâles (01 juillet 2022)



Photo 6– Stationnement après la récolte (30 septembre 2022)

Historique

2016 Construction

2017 Soya

2018 Maïs

2019 Soya

2020 Maïs

2021 Soya transition biologique

2022 Blé

Travail du sol effectué :

2016 Construction

2017 Sous solage

2018 Labour

2019 Aucun

2020 Passage de sous-soleuse à 10'' de profondeur et à 20'' entre les pattes.

2021 Labour

2022 Chisel

Dédommagement 2022 : Un dédommagement monétaire a été effectué aux propriétaires de la parcelle pour la perte de rendement.



Photo 7– Stationnement – zone avec plants de blé plus pâles (30 septembre 2022)

Observation agronomique pour le poste de sectionnement



Photo de drone du poste de sectionnement (04 août 2022) – OPSIS, Solutions Écoénergétiques

➤ Observations et commentaires suite aux différentes visites faites en 2022

La culture du champ contigu au du poste de sectionnement, ne semble pas avoir de problématique liée à la construction du poste de sectionnement.



Photo 1– champ contigu au poste de sectionnement (20 juin 2022)

Historique

2016 Construction

2017 Soya

2018 Maïs

2019 Soya

2020 Maïs

2021 Soya en transition biologique

2022 Soya

Travail du sol effectué :

2017 Sous-solage

2018 Labour

2019 Aucun

2020 Passage de sous-soleuse à 10'' de profondeur et à 20'' entre les pattes.

2021 Labour

2022 Chisel

Recommandations générales 2023

Les parcelles d'amélioration des ps11 et le Stationnement ne seront pas cultivés en 2023. Les travaux de nivellement suivi de sous-solage devront être réalisés à l'été, suivi d'un semis d'engrais vert de pleine saison. Un mélange de sorgho, de céréales et de radis sera utilisé pour un meilleur résultat de restructuration.

Dans la limite du possible, nous aimerions tenter un essai de travail de sous-solage avec une draineuse (potentiel d'essai en 2023) pour pouvoir décompacter à plus de 50 cm (zone où il y a une couche de compaction) dans l'ancien Stationnement.